



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

AVIS DE LA VOIE MARITIME N° 12 – 2022

**NOUVELLE EXIGENCE POUR LES NAVIRES AVEC UN SYSTÈME
D'INFORMATION SUR LE TIRANT D'EAU (SIT) D'APPROUVÉ**

En plus des exigences SIT présentes dans le Manuel de la Voie maritime - Pratiques et procédures, section 29(3)(a), le propulseur d'étrave du navire doit être opérationnel.

Le 15 mars 2022